

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	10
absents	05
Procurations	00

L'an Deux Mil vingt cinq Le 20 Mai à 18h30 Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 14 mai 2025
PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAUT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. CHABASSIER David. CONTAMINE David. PERTUIS Martine. FALLEAU Geneviève.
ABSENTS : BINETRUY/MEYER Nadine. DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
PROCURATIONS: SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Vente parcelle AZ 332 à la SCI Maintenance Immobilière

Vu la délibération n°2024-042 du 25/03/2024 autorisant la vente de la parcelle AZ 325 sis à Saint-Agnan Bas pour une contenance de 1517 m²

Vu la délibération n°2024-058 du 27/05/2024 validant cette vente à la SCI Maintenance Immobilier

Considérant le passage d'un géomètre pour délimiter la parcelle et calculer sa superficie exacte pour finaliser la vente au tarif de 2 € le m².

Monsieur le Maire au Conseil Municipal qu'il a donné son accord pour la vente de la parcelle AZ n° 325 à Saint Agnan Bas lors du conseil municipal du 25 mars 2024.

Il précise qu'après l'intervention d'un géomètre, cette parcelle prend le n° 332 et confirme sa contenance pour 2100 m² au lieu de 1517 m² comme prévu initialement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la nouvelle numérotation de la parcelle qui sera désormais section AZ n°332 et pour une contenance de 2100 m²,
- **CONFIRME** la vente au prix de 2 € du m² à la SCI Maintenance Immobilier,
- **RAPPELLE** que les frais seront à la charge des acheteurs,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 21/05/2025
LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250520-2025-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2025
Publication : 22/05/2025

